



Les writs d'exécutions ne sortiront qu'après quinze jours, au lieu de huitaine.

Les dépositions ne seront prises par écrit que dans les causes au-dessus de £15 sterling, dans lesquelles il y aura appel à la cour supérieure.

Le maximum des salaires des juges des cours de districts sera de £500, et le minimum de £300. Les juges résidents des Trois-Rivières et de St. François conservent leur salaire actuel.

Le dépôt exigé dans les cours de divisions en intentant une action, sera de 1s. dans les causes au-dessus.

Les engagés mineurs au-dessus de 16 ans pour ont poursuivre pour leurs gages jusqu'à £6 5 0.

L'exécution, dans les cours de divisions, ne pourra être remise au-delà de 30 jours sans le consentement du demandeur.

Le temps pour proclamer l'entrée en opération des ordonnances Stuart est étendue jusqu'au 31 Décembre 1842.

Elle a passé le bill d'éducation de M. Day, lequel il avait été fait quelques amendements en comité général. On en avait retranché la disposition relative à l'affection des biens des Jésuites, on avait pourvu à exempter les frères de la Doctrine Chrétienne de l'exclusion décernée contre les nubiens; on avait fixé à trente sous, au lieu de deux chelins, la contribution mensuelle pour chaque enfant assistant aux écoles. Il a aussi été inséré une disposition à l'effet de remettre la distribution des £50,000 affectés annuellement à l'éducation, au mois de Mai prochain, temps auquel le nouveau recensement sera complété dans les deux Canadas. Sans cela le Bas-Canada se serait trouvé mal partagé, car le Haut-Canada a eu un recensement tout récemment, tandis que nous n'en avons pas eu depuis 1830, et la distribution doit se faire d'après le dernier recensement.

La chambre s'est formée en comité hier sur le bill envoyé du conseil proposant d'élever l'intérêt légal jusqu'à 8 pour cent, à l'exception des Banques qui ne pourront exiger plus de 6 pour cent. Il s'est élevé une discussion assez vive que l'heure fixée pour l'ajournement a interrompue, je vous ai déjà laissé connaître que j'étais en faveur de l'abolition des lois dites pour empêcher l'usure, tandis qu'elles l'encouragent. Le bill actuel devant avoir jusqu'à un certain point l'effet d'attirer sur le marché ou dans la voie du prêt à intérêt, je suis aussi en faveur de ce bill, en attendant qu'on laisse l'argent à la libre concurrence, comme toutes les autres valeurs, qui est la seule protection sûre et réelle que puisse avoir l'emprunteur.

Nos ministres "responsables" irresponsables ont supporté une nouvelle défaite hier au soir sur le vote du sénateur de l'Orateur du conseil législatif. Un amendement à l'effet d'imposer pour condition de la réception des £1000 votés, qu'il ne remplisse aucune autre place salariée, a été emporté à la majorité de 33 contre 13, après de longs et vifs débats. La banquette ministérielle comme vous pouvez penser s'est trouvée toute déconcertée de cette division, après avoir essayé un orage oratoire des plus terribles.

M. R. J. M. MONDELET, à son domicile, Rue St. Vincent, No 12; il tient son Etude, Rue St. Gabriel, No 19. 7 Sept. 1841. 2s-4s.

A LOUER.—A St. Gabriel, sur le Canal de Lachine, un GRAND BASSIN, pour y réparer des Berges. S'adresser à la Procureur du Séminaire. JOS. COMTE, Ptre. Montréal 20 Sept. 1841.

LOUIS O. LETOURNEUR, Avocat et Procureur.

A ouvert son BUREAU, Rue St. Vincent, porte voisine de la Librairie d'E. R. Fabre, Ecr. Montréal, 22 Sept. 1841.

Mr. Williams, L'oculiste Anglais.

donnera ses avis, "sans rétribution," aux Dames et aux Messieurs, tous les jours, excepté les Dimanches, depuis 9 jusqu'à 11 heures et depuis 3 jusqu'à 5 heures, à ses appartements à l'HOTEL MATHEWS, près la Banque de la Cité, rue St. Paul, où l'on peut se procurer ses Remèdes (pour les maladies d'yeux) Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 9, à 3 Piastres le paquet, avec d'amples instructions. Il continuera de recevoir et de traiter les pauvres GRATIS, tous les jours excepté les dimanches, à la Salle d'Ecole de la Chapelle des Méthodistes, Grand'Rue St. Jacques, à 11 heures. 23 Sept.

HOTEL-DE-VILLE, MONTREAL, 7 Septembre 1841.

AYANT conversé avec le DR. WILLIAMS, sur le but bienveillant, qui l'a engagé à visiter cette ville, et ayant lu divers certificats de personnes fort respectables témoignant de sa grande habileté professionnelle et de son expérience comme Oculiste, je faisais cette voie pour le recommander favorablement à l'attention des citoyens de Montréal.

PETER MCGILL, Maire.

Le Maire de la Ville du Havre, à l'honneur de prévenir le Public, que M. Williams ancien Oculiste de feu S. M. Louis XVIII, et Oculiste honoraire de S. M. Charles X, vient d'arriver en cette ville, et qu'il traitera gratuitement tous les jours, dans son domicile rue de la Fontaine-St. François, No. 10, les indigents atteints de maux d'yeux, et porteurs de certificats d'in-

digence, délivrés par MM. les Maires de leurs communes.

Les Cures nombreuses que M. Williams a faites à Paris, et dans les principales villes de France, en 1814, 1815, 1816 et 1828, et même cette année, (sans avoir recours aux opérations chirurgicales), justifient la réputation avantageuse dont il jouit, et font regarder son séjour en cette ville, comme un bienfait pour l'humanité souffrante. Déjà même depuis trois jours que ce célèbre Oculiste est arrivé, deux personnes qu'il a soignées ont éprouvé les heureux résultats de son traitement, et ont recommencé à recouvrer un peu la vue.

Nota. M. Williams donnera dans son Hôtel ci-dessus indiqué, une ou deux consultations sans honoraires, aux personnes atteintes qui désireront s'adresser à lui, entre neuf et onze heures du matin et trois et cinq heures après midi, personnellement. BEGOUEN DEMAUX.

En l'Hôtel-de-Ville du Havre, 16 Juillet 1829.

Son honneur le Maire de Québec n'ayant pas trouvé nécessaire d'annoncer mon arrivée en cette ville, cependant, désirant être utile à la population Canadienne, aussi bien qu'à la population Anglaise, j'appelle l'attention du public au placard ci-dessus, tel que publié par les Maires de toutes les différentes villes que j'ai visitées en France ou plusieurs milles en conséquence, ont eu la vue rétablie et reçu un grand bien. Mon domicile à Montréal est à l'Hôtel Mathews, près de la Banque de la Cité, Rue St. Paul, et les pauvres continueront à être traités à la Chambre d'Ecole de la chapelle des Méthodistes rue St. Jacques tous les jours à 11 heures jusqu'au 5 Octobre, auquel temps je dois partir pour Kingston. Mes remèdes. No. 1. guérissent la vue faible et les maux d'yeux No. 2, dit et ulcération des paupières. No. 3, dit dit et vue récemment obscurcie. No. 4, dit dit et vue courte. No. 5, dit de longue durée. No. 9, dit et pour préparer les yeux à l'opération de la cataracte. L'on pourra se procurer tous ces remèdes (avec des instructions entendues) chez moi, et un livre intitulé "Every man his own Oculist." Le prix de chaque paquet est de trois piastres. On pourra se procurer les Nos. 6, 7 et 8, pour tous les cas d'aveuglement, en payant les honoraires accoutumés. Les personnes aveugles, dans l'aisance, qui demeurent au loin, peuvent se procurer les remèdes de M. WILLIAMS en indiquant une personne à Montréal par qui ses honoraires accoutumés lui seront payés d'avance, si leurs cas sont expliqués dans des lettres affianchées, et qu'il lui paraisse qu'il y ait quelque espoir de soulagement. JOHN WILLIAMS.

Oculiste honoraire de S. M. Louis Philippe Ier, le Roi des Français, et de S. M. Léopold Ier, le Roi de la Belgique.

(Extrait du Fantasia de Québec 9 août.) "Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr. John Williams, le célèbre oculiste, dont l'arrivée à Québec doit être regardée comme un heureux événement par tous ceux qui sont affligés de maladies dans les organes si délicats de la vue, et de toute maladie que n'ont soignées jusqu'ici que d'une manière très imparfaite et assez généralement infructueuse, ceux qui ne se sont pas livrés avec constance et bonheur, comme Mr. Williams, à la pratique exclusive de cette partie de l'art médical. Nous avons parcouru un pamphlet dont ce monsieur nous fait part et les témoignages nombreux et indubitables qu'il renferme les détails qu'il donne des cures merveilleuses opérées par ses soins et à l'aide des remèdes qu'il a découverts ne nous laissent aucun doute de son habileté. Ce qui nous semble devoir surtout faire sortir Mr. WILLIAMS de la ligne des charlatans qui courent ordinairement de leurs absurdes déclamations la dernière page des journaux est le dévouement plein de philanthropie avec lequel il accorde ses soins gratuits à la classe indigente, d'où il fut conclure, d'après la nature ordinaire de l'humanité, que cette portion de ses patients est de beaucoup la plus considérable; car on est habituellement très pressé d'obtenir ce qui ne coûte rien. Les témoignages innombrables que possède Mr. WILLIAMS de cures opérées sur des personnes hors d'état de l'en rémunérer, le recommandent infiniment davantage à nos yeux que les décorations et les honneurs que lui décernèrent à juste titre sans doute les Louis XVIII, les Charles X les Léopoldes Louis Philippe et autres illustres personnages qui l'appellent auprès d'eux. A propos, nous ne savons si c'est une indiscretion de mentionner ce qui suit, à tout risque nous le dirons puisque cela intéresse bien des malheureux. Nous avons donc vu une lettre du greffier de la cité adressée à M. WILLIAMS et lui annonçant que M. le maire avait examiné et trouvé incontestable les documents officiels attestant l'efficacité des soins qu'il a donnés ailleurs: cette lettre lui apprenait de plus qu'on n'avait pas cru devoir annoncer par des placards son arrivée à Québec et l'appel qu'il faisait aux indigents leur offrant ses services gratuits; pareille chose ne se faisant qu'en des circonstances de calamités publiques. La corporation est probablement justifiable d'a-

voir agi ainsi; mais il est toujours bon qu'on connaisse les généreuses intentions de M. WILLIAMS."

On appelle respectueusement l'attention des personnes charitables et des amis de l'humanité sur l'avis suivant:

M. WILLIAMS, l'oculiste anglais, avant de laisser le continent de l'Amérique pour l'Angleterre, désire beaucoup que les aveugles indigents de la Nouvelle-Ecosse et des Canadas participent aux avantages de ses remèdes aussi bien que les milliers qu'il en a soulagés dans les villes principales des Etats-Unis, depuis le jour de son arrivée dans ce pays.

Les autorités des villes et villages auxquels appartiennent les pauvres aveugles sont invitées à procurer à ces infortunés les moyens de transport et de subsistance pendant qu'ils seront traités par lui, à chacune des places où il serait induit à faire un court séjour, afin de tâcher de leur faire du bien; et il s'engage maintenant, si ces pauvres gens lui apportent des certificats de leur indigence, à faire tous ses efforts pour leur rendre la vue sans exiger aucune rémunération. Mais il prévient qu'il n'entreprendra pas de guérir ceux qui sont affligés de cataractes pour la guérison desquelles une opération chirurgicale est indispensable. Il se flatte que sa longue pratique à Londres, en France, dans les Pays-Bas et dans les Etats et l'honneur qu'il a eu d'être oculiste honoraire de leurs Majestés Louis XVIII et Charles X roi de France, et celui qu'il a de l'être encore de leurs Majestés Louis Philippe Ier, roi des Français et Léopold Ier, roi des Belges, suffiront pour encourager les riches, au moins, à lui envoyer leurs pauvres, afin qu'il fasse tout le bien en son pouvoir, aussi promptement que possible, parce qu'étant maintenant presque septuagénaire, il ne peut pas espérer de pouvoir passer beaucoup de temps quelque part que ce soit, et qu'il désire de retourner, s'il se peut, au sein de sa famille en Angleterre.

Toutes personnes affligés d'une faiblesse de vue ou d'inflammation des yeux pourront avoir des remèdes de M. WILLIAMS à 3 piastres le paquet et compris son livre intitulé: "Every man is own Oculist." (Chacun son propre oculiste.) On peut aussi avoir séparément le livre, à une demi-piastre de l'auteur à l'Hôtel Mathews, près la Banque de la Cité, rue St. Paul. Les pauvres devront se trouver, à onze heures, à la salle d'école de l'église des Récollets à Montréal.

N. B.—Mr. WILLIAMS, avant de laisser New-York, a nommé le Docteur A. DOOLITTLE, le célèbre médecin botaniste résidant au n. 245, Centre, street, son principal agent pour la ville et l'état de New-York, Mr. WILLIAMS croit devoir informer ceux qui sont affligés de congers, de polyopes ou du tic douloureux; que le Dr. A. DOOLITTLE guérit ces maladies sans l'aide de la chirurgie. M. WILLIAMS a été témoin de plusieurs cures de cette espèce. (Extraits de l'Oracle de Bruxelles en Belgique. 27 Mars 1830.)

UTILITE' PUBLIQUE

"Nous soussignés, ayant eu fréquemment occasion d'être témoins de l'heureux succès des opérations topicales de Monsieur WILLIAMS (anglais), oculiste honoraire de S. M. le Roi de France, sur un grand nombre de personnes de tout rang, affligées de maux d'yeux, ne pouvant plus longtemps différer le tribut de nos applaudissements sur l'efficacité de ses remèdes et de son traitement afin qu'ils puissent être portés à la connaissance de tous les affligés dans les provinces éloignées pour qu'ils puissent profiter du court séjour que fera sur le continent cet étranger humain.

Il nous a demandé de faire une liste nominative des malades qu'il a traités gratuitement (1); ce que nous avons fait. Cent cinquante individus y sont compris, et nous certifions les avoir questionnés séparément et que tous ont exprimé leur reconnaissance à M. WILLIAMS pour ses soins généreux et ses attentions à leur égard.

Il est aussi de notre devoir, afin d'encourager la vieillesse, de déclarer que parmi les personnes mentionnées dans cette liste, plusieurs avaient plus de 70 ans, et une de 80 ans, prouvés par le certificat des Administrateurs de l'Hospice des Vieillards, daté de Bruxelles, le 14 Février 1820. Même exemple y existo à l'égard d'enfants en bas âge.

Comme nos interrogations ont été entendues et comprises par tous, nous sommes assurés d'avoir obtenu la pure vérité et nous ne doutons pas qu'en conséquence les habitants conserveront long-temps le souvenir de l'humanité exercée par Mr. WILLIAMS, lequel, entièrement dévoué pour les infortunés, à constamment employés son temps, ses talents et même sa bourse, à leur soulagement.

Bruxelles, le 26 Mars 1820. Signé, J. BOUYMY, percepteur des contributions directes.

Chaussée d'Ixelles, no. 125. J. VAN, institut., etc., rue du Bois-Sauvage, no. 102. J.-J. DELISLE, nég., rue dde Loxum, n. 289"

(1) Les bornes de cette feuille ne permettent pas de copier ici la liste nominative qui est entre nos mains, des infortunés soulagés par M. WILLIAMS à Bruxelles. (Note de l'Editeur.)

Vente par Encan.

Vente étendue par Catalogue de Ballots et Lots

AUX magasins de Mrs. Wm. SMITH et Cie rue St. Paul, MENCHEDI et JEUDI, le 29 et 30 du courant, seront vendus, 300 BALLOTS de marchandises arrivés et tous les jours attendus, consistant de: 200 pièces draps supérieurs, couleurs assorties 150 do de commun do do 200 do Milled Doekin et caimitres de goat 200 do Serge croisée grise 100 do Tweeds 100 do Draps de pilote et Castor 50 do Flushing 50 do Coating 100 do Baizes, rouge, verte, et écorte 300 do Flanelles, rouge, verte, et bleue 200 do Serges et étoffes bigarrées 500 paires de couverts 200 douzaine Shawls de laine grandeur assorties 30 pièces étoffes à tapis, Bruxelles et Kidderminster

Mérimos, Draps d'Orléans, Saxons estampés, Patrons de Mousseline de laine, Bas de châlons, Camlet, Lastings, Tartans, Flanelle salisbury, toile d'Irlande, Osabrucks toile à Draps de lit, grosse toile, Bigarré, Draps Damas de Table, coton à chemises gris et blanc, Book et Mull Mousseline, Jaconets unis et carottés noir, Navy bleu et foncée estampes cororées, Shawls et mouchoirs de coton, Bookfold Batistes, Rolled Jaconettes Molekins Bobines, Dentelle, bordure Quillings etc. —Aussi— Venant du bord de la Great Britain, si elle est à temps. 50 caisses et balles de marchandises de Londres, convenable pour la saison, savoir: — Gros de Naples noir et coloré persiennes, velour de soie noir et coloré, chausson de laine d'Agneau, chemises et Pantalons, souliers, bottes de Lasting, Gants, Rubans, Guêtres Frocks, Bombazines, Paramatta, Crêpes, étoffe de soie pour veste, Parasols, cartons, chapeaux battus. La vente commencera tous les jours à DIX heures A. M. Les Catalogues seront prêts pour être délivrés le jour précédent la vente. Conditions libérales. CUVILLIER ET FILS.

Vente étendue de Ballots et Lots de Marchandises Sèches.

AUX magasins des soussignés, SAMEDI MATIN, le 25 du courant, seront vendus par catalogue, 200 ballots et lots de Marchandises sèches. Vente à DIX heures. CUVILLIER ET FILS.

Vente étendue de Marchandises Sèches.

AUX magasins de M. THOS. WALLACE, LUNDI le 27 du courant, sera vendu: 100 ballots de marchandises de laine, coton, soie, laine filée et toile, formant un assortiment étendu. Vente à DIX heures. CUVILLIER ET FILS.

Vente annuelle de Fourrages et Peaux Européenne Manufacturées et apprêtées etc.

LES Soussignés tiendront, à leurs magasins, SAMEDI, le 25 SEPTEMBRE, leur vente annuelle de FOURRURES et PEaux Européennes manufacturées et apprêtées etc. consistant de: Peaux de Marie-Noire et Pierre de Chafouin, Loup Cervier et Neutria do Veau Noir et Gris Russe, do Veau et S racan Noir et Blanc do Coney Noir et Brun do Chat Noir, Bleu et Coloré do Lapin Blanc, Gris et coloré do Oie et Cigne Blanc et colorés Sacs de Chafouin et Ecurieus gris Capots d'Attrazan, Garnitures Hamster Capots de Fourrures etc. —Aussi— Une quantité de Promotoires, Manchons, Boas, Gants et Mitaines Manufacturées. Termes Libéraux. Vente à UNE heure. CUVILLIER ET FILS 31 Août 1841 45

Vente étendue de Marchandises Sèches.

LUNDI prochain le 27 Septembre courant, aux magasins de Mrs. S. & A. STRANG, rue St. Jean-Baptiste, sera vendu, le contenu de CENT BALLOTS de MARCHANDISES SECHES de saison. Les particularités seront données dans des petites imprimés le matin de la vente. Vente à DEUX heures, P. M. précises. MACON ET FILS. 55

AVIS

HENRY LUX à l'honneur de prévenir le public qu'il ouvrira le PREMIER OCTOBRE prochain dans la Paroisse de ST. HYACINTHE, dans la Maison même située près de l'Eglise, et actuellement occupée par le Sieur ARCHAMBAULT, un HOTEL où il recevra les Pensionnaires et les voyageurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance; ils trouveront toujours chez lui, une bonne table; le service y sera fait avec promptitude, et ponctualité. La grandeur et la disposition des Bâtimens offriront les Appartements les plus confortables pour les personnes, et des Locaux spacieux et commode pour remiser les chevaux et les voitures. Il servira, soit dans l'Hôtel, soit à domicile, à la volonté des personnes, toute espèce de mets et de pâtisseries, en un mot, tout ce qui peut être offert dans les meilleurs établissements Européens de ce genre. Il remplira aussi les commandes qui lui seront faites soit pour des noces, fêtes etc, repas quelconques. Ayant pratiqué pendant plus de 23 ans la profession de Cuisinier et de Pâtissier, dans les principales villes de France, d'Angleterre, d'Italie, de Pologne, de Russie, etc., il a été à même de connaître les meilleurs genres de préparation de Mets. Il fera toujours ce qu'il dépendra de lui pour satisfaire les personnes qui voudront bien s'adresser à lui, et pour continuer ainsi à mériter leur confiance. g-55 LFS PRIX SERONT TRES MODERES. 23 Sept.

PIERRES à MEULES de MOULINS FRANCAISE.

Vraie ETOFFE à BLUTEAU Anglai et Allemande. STUC (ciment) et BLOCKS pour Meule. A vendre par M. BUCK.

Troisième Maison au Nord de la Maison de Douane, rue St. Paul. Montréal, 20 Sept. 1841. hm-54-9.

Vente par Encan.

PAR J. D. BERNARD.

Vente étendue de Marchandises d'Automne. Continué.

A vente qui commencera hier, sera continuée LAJOUQUILLI, aux magasins de Messrs. ROBERTSON, MASSON, D'ARANG et Cie. JEUDI, le 23 du Courant, seront offerts par vente publique les Contenus de plus de DEUX CENTES Balles de Marchandises sèches convenables pour la présente et prochaine saison.

CONSISTANT DE. Draps fins et Casimires, Draps de Pilote, Couverts, Flanelles, Flushings, Serges rouge et Blanche, Boize imitation de Draps Canadien, M.r.uos, Ben' mazonettes, Canalois, Tartan, B.garré, Estamper, Coton à chemises gris et manufacturés, Coton barrés, Coton deux bleus et de Chine, Toile d'Irlande, Toile d'Hollande brune, Toile de lit Coton et toile, Moleskin, Baragon et Futaine, bus et chausson de coton retors, bonnets de coton retors, Laine filée, Mouchoirs et Shawls de coton et de soie, etc. Pelote de coton, galons, etc. etc. Les Marchandises ci-dessus seront vendues par lot, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne. Un long crédit de 9 mois. La Vente commencera à UNE heure précise J. D. BERNARD, Agent.

Montréal, 23 Sept.

Vente de Robes de Buffle du Nord Ouest Peaux passées etc.

AUX magasins de Mrs. PHILLIPPE TURCOT, rue McGill (porte voisine du bureau de STAGG de OTTAWA) LUNDI le 27 du courant seront offerts par vente publique, par catalogue, 1200 Robes de Buffle du Nord Ouest 1000 Peaux de Buffle passées, 200 do de Chevreuil et original passées 100 Capots de buffle do 50 paires colottes de chevreuil do 100 paires souliers d'original 50 Gilets peaux de chevreuil Et immédiatement après la vente des effets ci-dessus mentionnés le soussigné offrira à la chambre d'encan, un assortiment très étendu de Pelleteries manufacturées, et expressément pour les Marchés du Haut et du Bas Canada. L'assortiment consistera en Casques, Gants, Mitaines et Fourrures pour Dames, de toute description et qualité, et une variété d'autres marchandises en connection avec ce commerce. Le tout mérite l'attention particulière de ceux qui sont dans cette ligne. —Aussi— 4 tonnes Peaux de lapin et nutria 4 balles Peaux de mouton passées Conditions Libérales. Et seront connues au tems de la vente, Vente à DIX heures précises. J. D. BERNARD, Agent. 16 Septembre 1841

Vente annuelle de Fourrages et Peaux Manufacturées.

LE Soussigné tiendra sa VENTE ANNUELLE DE FOURRURES, PEaux MANUFACTURÉES, GARNITURES etc à son Magasin, MARDI le 5 OCTOBRE prochain, et les JOURS SUIVANTS il sera vendu un grand assortiment d'étendu d'articles dans cette ligne Manufacturés expressément pour cette vente par une Maison de longue expérience dans le commerce de Montréal, le tout dans un goût et style approuvé de tous, consistant de toute description et qui étoit de Bonnets de Fourrures, Gants, Mitaines, Fourrures pour les Dames, etc, avec une variété de Garnitures et autres effets concernant cette branche, le tout méritant bien l'attention des Commerçants et négociants du Haut et du Bas-Canada dans cette ligne. Les Fourrures et Peaux pour les Dames seront vendues supérieures à celles ci-devant offertes dans le Canadas, ayant été choisies sur les marchés de Russie, d'Allemagne et de Londres par une personne intéressée, et expérimenté pour cette vente. —Aussi—

6000 Robes de Buffle de la Baie d'Hudson 2000 do des Montagnes de Roennes 500 Robes de Veaux de Buffle 2000 Peaux de Chat Sauvage excellent 1000 do de Buffle réparés 300 do de Daim américain do 500 douz. Mitaines de Buckskin, garnis de Fourrures, et unies 200 Peaux de Biche, unies et ravées 50 Capots de Buffle 200 do de do réparés } A vendre par péricure pour les Marchés de bois. 100 Jaquettes do do } 100 prs. Pantalons do do } —Parcillement— 3000 verges de Vrai Etoffe Canadienne, 200 douz. Ceintures Rouge Le tout sans réserve. Termes Libéraux. J. D. BERNARD, Agent. 16 Sept 1841. hm-2.

LE Soussigné vient de recevoir et offre en vente de l'EAU FRAICHE des SOURCES de CALEDONIA de SALINE, Gaze et soufre J. D. BERNARD Agent

LE Soussigné a reçu en consignation un grand assortiment de VINS, LIQUEURS et GIBBIERIES, qu'il disposera par vente privée et aux plus bas prix du marché. J. D. BERNARD, Agent. 16 Sept 1841 am-52.

A VENDRE

PAR le Soussigné 2000 VERGES vrai étoffe du pays 1000 Poches toile du pays J. D. BERNARD, Agent. 16 Sept 1841. hm-52.

A VENDRE

PAR le Soussigné Toiles à Bluteaux de Blackmore, assorties. J. D. BERNARD, Agent. 16 Sept. 1841 am-52.

Imprimé et publié par F. CINQ-MARS, Rue St. Amable, demeurant rue Capitale, près du vieux Marché.